

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique KOMATSU	Type W 60	Fiche d'homologation N° CH 5980 03
--	-------------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur	KOMATSU LTD, Tokyo / Japon
Identification	sur la plaquette du constructeur "W 60" devant le N° du châssis "W60.G-...."
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le chariot avant
N° du châssis	sous la plaquette du constructeur
Identification du moteur	"6D105-1" plaquette, à droite, à l'avant latéralement sur le bloc
Importateur principal	KUEPFER BAUMASCHINEN AG, 3602 Thun
Véhicule homologué	*W602G-80014*

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique
Transmission	boîte sous charge + convertisseur de couple
Nombre de vitesses	3 Entraînement toutes roues
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à disques dans bain d'huile, sur toutes les roues
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre à cardan
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	=
Contrôle 2 circuits	par différence de pression + lampe-témoin

<b>Moteur</b>			
Marque	KOMATSU	Type	6D105-1
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	6
Alésage	105,0	Course	125,0
Cylindre	6490	CV-impôt	33,05
Puissance en kW	78 (DIN)	à t/min	2500
Bruit à l'arrêt	77,0 dB(A)	à t/min	1875
Silencieux	2 = 500xØ 220	mm	700 x Ø 125 mm +)

Mesure des gaz	Bacharach = 3,0
Déparasitage	

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	2
Compteurs de vitesse	=
Ceintures sécurité	av = 1/ ar =
Cale	1/ 400x200x230 mm
Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	=
Nombre de places	t 1 av centre ar
<b>Dimensions</b>	
Longueur	intérieur 6000 extérieur 2540 /
Largeur	2410 Empattements av ar
Hauteur	3165 Essieu double av 1820 ar 1820
Porte à faux	av 2200 Voies av -
	ar 1260 Voies ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3350 *) Braquage Ø g 8900 d 8700
pelle chargeuse standard = 1,4 m <sup>3</sup>	

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	4550	4400	8950
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	4800	4800	9300
Pneus	17,5 - 25 ou	17,5 R 25	
Ply / bar.	12 / 2,5	- / 3,25	
Charge	7560	7560	
pour V max	50	50	
Jantes	14,00 x 25	14,00 x 25	
		mécanique	automatique
Gat poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	35,0		km/h
testée	33,0 km/h à t/min 2600		au moteur
pense de force			

Equipement	§)		
Feux de route		HCR	(E)
Feux de croisement		HCR	(E)
Feux de position		A	(E)
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		R-S1	(E)
Clignoteurs	av	1	(E) AV = 3/4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av	A	(E) ar
Feux amers de brouillard			
Feux complémentaires		2/ lampes de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque		2/ séparé	
Essuie-glace		1/ balai	avec/sans lave-glace
Avertisseurs		1/ BOSCH el 20018 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	KOMATSU W 60		
Homologation			
N°	CH	5980 03	
Carrosserie	pelle-chargeuse		
Places	total	1	avant
Poids à vide	8950	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	33,05
Poids total	-	Cylindrée	6490

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\* ) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3350 mm.

+ ) Insonorisation : - le compartiment-moteur;  
- l'orifice de sortie de l'air de refroidissement avec 3 chicanes fixées de biais.

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV-latéraux et la distance de ces derniers depuis l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques;  
l'angle de visibilité vertical des feux de gabarit et des clignoteurs à l'avant de la pelle doit être max. de 15° par rapport au plan horizontal.  
Les deux portes de la cabine sont en deux parties; les parties inférieures doivent être munies d'arrêts; ne doivent pas dépasser le profil du véhicule.  
Les pare-boue avant doivent recouvrir en haut et vers l'avant un secteur de 30° et être munis de bavettes.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents ou l'arête-râcleuse de la pelle;
- 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail;
- 160 - montage : les feux prescrits.